



(Quotidien ivoirien, FPI – parti du Président Gbagbo, au pouvoir en 2004)

Attention, le désert frappe à nos portes !

9 juin 2004

Histoire d'attirer l'attention des uns et des autres sur une préoccupation majeure : la sauvegarde de notre forêt qui n'inspire pas toujours les comportements des individus et des collectivités.

La Côte d'Ivoire forestière¹ mérite-t-elle encore son nom ? Malgré les pluies qui arrosent en ce moment le Sud du pays, on peut légitimement se poser la question devant l'ampleur de la déforestation qui y a cours. Avec 12 millions d'hectares (d'aucuns parlent même de 16 millions), la Côte d'Ivoire possédait l'une des plus importantes forêts d'Afrique de par sa superficie, mais aussi de par sa biodiversité. Quelque 5400 espèces de plantes réparties en 1218 genres et 192 familles dont 59 menacées de disparition, composent son écosystème. La sauvegarde de cette forêt constituait et constitue encore une préoccupation nationale voire mondiale, mais elle n'inspire pas toujours les comportements des individus et des collectivités.

Sur l'ensemble du territoire national, les arbres sont la proie des feux de brousse, de l'agriculture itinérante, des scieurs de long, mais également des charbonniers, des braconniers. Par le feu et par le fer, le pays a vu disparaître en l'espace d'un demi-siècle près de 2/3 de ses forêts. Plus concrètement aujourd'hui, avec l'activité humaine, la forêt ivoirienne considérée comme une mine d'or vert est réduite à moins de 2,5 millions d'hectares. C'était avant la guerre² qui a du reste favorisé, tant en zones sous occupation des forces rebelles que des zones libérées, un massacre sans précédent de ce qui en restait. Une situation qui risque d'installer le désert à nos portes si rien n'est fait.

De toutes les façons, le cercle infernal de la désertification tant redoutée est enclenché : nombreux arbres coupés, moindre évaporation de l'eau par les feuillages, maigres nuages, pluies de plus en plus rares (au Nord et au Centre du pays).

Les sols démodés y perdent peu à peu leur fertilité. Voilà pourquoi de nombreuses voix dont celle de Mme Angèle Gnonsoa, ministre d'État, ministre de l'Environnement, s'élèvent pour dénoncer le désastre écologique que constitue la surexploitation des forêts ivoiriennes : "Nous avons au plan national une impérieuse nécessité d'adapter l'exploitation des ressources de la terre à ce que la nature peut effectivement supporter de manière durable. La déforestation, la pratique des feux de brousse, et le développement d'une agriculture extensive et itinérante sont des pratiques qui doivent céder progressivement la place à une approche intégrée visant à promouvoir un développement durable". C'est la quintessence des messages que ne cesse de délivrer Mme Gnonsoa.

¹ Terme qui désigne la partie sud du pays.

² Crise qui débute le 19 septembre 2002. Achevée le 11 avril 2011.

Malgré les appels incessants des autorités compétentes en faveur de la protection de la forêt, le message écologique passe encore mal auprès de la population. “Il faut bien vivre par tous les moyens, même si cela doit porter atteinte à l’environnement”, se défend un retraité de la fonction publique reconverti dans l’agriculture avant d’ajouter : “La forêt est un don de la nature dont chacun est appelé à jouir gratuitement, mais entre user et abuser, il y a des frontières que tous ignorent souverainement”.

Dans des régions de savane par exemple, il n’est pas rare de voir des dizaines d’hectares brûlés à seule fin de traquer un malheureux rat dont la viande est bien appréciée dans la contrée³.

Il est vrai que la déforestation, selon les environmentalistes, n’est pas en soi un problème d’environnement, mais elle constitue un processus susceptible de générer des problèmes environnementaux.

Des exploitants forestiers et l’administration forestière, ont dû, chiffres à l’appui, montrer que la production n’avait pas augmenté ces dernières années. “Les superficies exploitables indexées au potentiel des massifs classés les mieux conservés, s’élevaient en 89 à 1,500.000 ha. Depuis 1979, le volume moyen annuel de la récolte de bois est de 4 millions m³. En 1997, cette récolte est passée à 3 millions de m³ du fait de l’écroulement des forêts en essence exploitable. La part des exploitants de produits bruts (grumes) qui représentaient près de 80 % de la production totale dans les années 70 est passée à 64 % en 1988 puis à 56 % en 1995”.

Ces explications n’ont convaincu personne ; car l’exploitation forestière, un milieu fermé et méconnu, est communément perçue comme la principale responsable de la déforestation en Côte d’Ivoire. Faux ! rétorque un exploitant forestier : “Le véritable danger, c’est l’agriculture souvent itinérante et sur brûlis qui ronge les forêts sous la pression démographique. Chaque année des milliers et des milliers de jeunes se tournent vers la mère forêt et s’installent sur de nouvelles terres”.

Ces dix dernières années, près d’un million et demi d’hectares disparaîtront. Un phénomène trop souvent encouragé par certaines autorités, comme le fait remarquer ici un forestier : “L’exploitant qui coupe deux arbres est pénalisé, l’agriculteur qui brûle une dizaine d’hectares n’est pas puni quand il n’est pas encouragé par des primes”. Les exploitants forestiers estiment que malgré tout, leurs activités entraînent toute une série de profits induits : 1500 emplois directs et 10.000 supplémentaires dans des secteurs connexes : des impôts sur les sociétés, des taxes à l’implantation d’une organisation de transport, etc. Et les hommes politiques alors? Selon certaines indiscretions, la majorité de ceux qui ont dirigé sans partage pendant 40 ans ce pays ont des intérêts dans la forêt ainsi que des sociétés françaises et le président d’un pays qui veut remplacer les propriétaires terriens ivoiriens par les siens.

En considérant cette hypothèse, peut-on raisonnablement croire à la fin prochaine du gâchis ? Pas si sûr, et ce n’est pas le reboisement dans les jachères opéré par la Sodefor (et exploité frauduleusement par les rebelles⁴), ni les mesures à trompe l’œil, enclenchées de façon ponctuelle lors des journées de l’environnement qui vont rassurer les Ivoiriens.

Cendres Glazai

³ Allusion à la chasse à l’agoûti [YD].

⁴ À l’époque où l’article est écrit, la partie nord de la Côte d’Ivoire est sous « administration » des rebelles.